



Herchies, le 06 Septembre 2021

Contact : mairie.herchies@wanadoo.fr

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

La commission jeunesse a été créée le 11 juin 2020.

Elle a pour objectif de favoriser le lien entre les jeunes habitants du village et la municipalité, de faire participer les jeunes aux futurs projets qui leur seront consacrés et de les intégrer dans la vie du village.

Le but de cette commission est tout naturellement et pleinement porté sur tous les aspects propres à la jeunesse.

Elle est composée de 8 élus municipaux auxquels viennent s'ajouter 4 jeunes référents, âgés de 12 à 25 ans, résidents à Herchies / Le Plouy-Louvet. Ils sont le porte-parole des jeunes. Ils rapportent leurs idées et leurs besoins en matière d'infrastructures et d'actions.

La durée d'engagement est d'un an, renouvelable par tacite reconduction d'octobre à fin septembre.

Avec la crise sanitaire les jeunes n'ont malheureusement pas pu mettre en place les actions qu'ils avaient prévu. Nous espérons que pour cette nouvelle saison ils pourront mener à bien leur mission.

Nous invitons tout jeune désireux s'investir, à déposer sa candidature **avant le 19 septembre 2021** dans la boîte de la mairie.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour de plus amples informations.

Bien cordialement.

Stéphanie Pereira - Adjointe

Responsable de la commission Jeunesse

Les membres de la commission Jeunesse



BULLETIN DE CANDIDATURE

Si tu as entre 12 à 25 ans, que tu habites à Herchies / Le Plouy-Louvet, que tu souhaites devenir le porte-parole des jeunes du village, rejoins-nous en nous retournant le bulletin dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 19 septembre 2021

Nom : Prénom :

Date de naissance : Age :

Adresse :

Téléphone :

Adresse mail :

Vos motivations pour participer à la commission jeunesse :

.....
.....
.....

Vos idées de projet si vous en avez déjà :

.....
.....
.....

Le.....

Signature du jeune :

A.....

Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussignée(e) agissant en qualité de mère, père, représentant légal (*) de l'enfant, autorise, mon fils ou ma fille(*) à faire partie de la commission jeunesse de la commune d'Herchies, en tant que référent des jeunes, pour 1 an à compter de la date d'élection du 25 septembre 2020.

(*) rayez la mention inutile

A.....

Signature des parents :

Le.....